

ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE VINCENT PLACOLY

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la date retenue pour les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration est fixée au **samedi 8 octobre 2022 de 7h30 à 11h30.**

- Le corps électoral

Chaque parent est électeur et éligible, sous réserve pour les parents d'enfant mineur de ne s'être pas vu retirer l'autorité parentale.

Il ne dispose que d'une seule voix, quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans le même établissement.

- Mode de scrutin

- Le nombre de sièges à pourvoir est de six.

- Les représentants des parents d'élèves sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle et au plus fort reste.

- **Trois** listes de candidats présentées par les associations de parents d'élèves.

- Matériel de vote

Les listes sont établies par les associations de parents d'élèves, les enveloppes fournies par l'administration.

- Date et lieu du vote

Samedi 8 octobre 2022 de 7h30 à 11h30 hall d'entrée du collège.

- Vote par correspondance

Afin d'assurer la participation la plus large aux élections, la procédure de vote par correspondance peut être utilisée par **chaque parent** selon les modalités définies ci-après :

- Le bulletin de vote, ne comportant ni rature, ni surcharge, doit être inséré dans la petite enveloppe ① ne portant aucune inscription ni marque d'identification.

- Cette enveloppe cachetée est glissée dans la plus grande enveloppe②, cachetée à son tour, sur laquelle sont inscrits au verso les nom et prénom de l'électeur ainsi que son adresse et sa signature.

Tout pli ne portant pas les mentions indiquées ci-dessus sera déclaré nul.

- Si les deux parents souhaitent voter par correspondance ils feront un seul envoi (si possible). Chaque enveloppe②, sera insérée dans une troisième grande enveloppe libellée à l'ordre de l'établissement et comportant la mention ELECTIONS.

Les parents d'élèves ont la possibilité de faire acheminer le pli par leur enfant ou de le confier à la poste.

NB : Les urnes seront disposées à l'accueil de l'établissement et au bureau de la vie scolaire pour les plis acheminés par les élèves.

Début du vote par correspondance : Lundi 03 Octobre. Tout vote par correspondance qui parviendra après le samedi 8 octobre 2022, 11h30, sera nul.

- Dépouillement

Le dépouillement se déroulera le **samedi 8 octobre 2022 à 11h30.**

- Attribution des sièges

Les sièges seront attribués selon la règle de la représentation au plus fort reste.

Les élus seront désignés dans l'ordre de présentation de la liste.

Je vous remercie de votre attention.

COLLEGE VINCENT PLACOLY
LA PRINCIPALE
P. TOMICHE
La Principale
Patricia TOMICHE
97233 SCHOELCHER